

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL DE L'UFR  
RESTREINT AUX ENSEIGNANTS-CHERCHEURS  
DU 22 JANVIER 2010**

**Membres du conseil de l'UFR présents ou représentés :**

K. BELABAS, B. BERCU (représenté), J-F. DOMENGER, R. STRANDH (représenté), F. VANDERBECK, O. AUMAGE, H. BEAUGENDRE (représentée), G. CARBOU, P. DESBARATS, A. GRIFFAULT, A. HARTMANN, A. GUERMOUCHE, G. RICOTTA.

**Invités présents :** M. DELEST, J.-F. JAULENT.

**Excusés ou absents :** S. CHAUMETTE, F. KRIEF, P. THIEULLEN.

Le quorum étant atteint, le conseil délibère selon l'ordre du jour suivant :

- 1° Approbation du compte rendu du conseil restreint du 11 décembre 2009
- 2° Classement des demandes de CRCT
- 3° Examen des demandes de délégations CNRS
- 4° Demande de décharge ANR « Jeune chercheur »
- 5° Licence européenne
- 6° Questions diverses

**1° Approbation du compte rendu du conseil restreint du 11 décembre 2009**

B. Bercu a fait remarquer par courriel qu'il était présent et non représenté au dernier conseil restreint. La mention "représenté" sera supprimée du compte rendu. Sous réserve de cette modification le conseil adopte le compte rendu à l'unanimité.

**2° Classement des demandes de CRCT**

Sept demandes sont présentées par des rapporteurs préalablement désignés au sein du conseil restreint. Ces rapporteurs notent tous la pertinence des demandes. Les dossiers témoignent d'un réel investissement dans la recherche, l'enseignement et dans la vie de l'établissement. L'ensemble des dossiers présente de grandes qualités scientifiques attestées par de nombreuses communications internationales ainsi que des projets de mobilité et le désir, pour les MCF, de finaliser leur HDR. Après avoir longuement discuté des critères à mettre en avant pour le classement, le classement suivant est proposé :

Rang de classement	Nom	Grade	Section	Durée proposée
1	Anne VIALARD	MCF	27	6 mois
2	Guillaume RICOTTA	MCF	25	6 mois
3	Jean-Philippe DOMENGER	PR	27	6 mois
4	El Maati OUHABAZ	PR	25	6 mois
5	Pierre HANNA	MCF	27	6 mois
6	Anna CADORET	MCF	25	6 mois
7	Sylvain MARCHAND	MCF	27	6 mois

Le conseil donne, à l'unanimité, un avis favorable à cette proposition.

### 3° Examen des demandes de délégation CNRS

Treize demandes sont présentées. Après examen des dossiers, le conseil estime que toutes les demandes sont de qualité et pertinentes sur le plan de la recherche.

Le conseil donne, à l'unanimité, un avis favorable à l'ensemble des demandes.

### 4° Demande de décharge ANR « jeune chercheur »

Bruno Pinaud, MCF UFR Mathématiques et Informatique, a déposé un projet ANR Jeunes chercheurs pour une durée de 4 ans en collaboration avec David Auber (MCF UFR MI), Romain Bourqui (MCF IUT) et Guy Melançon (PR UFR MI). Ce programme permet de demander une décharge d'enseignement, financée par l'ANR, pour se concentrer au maximum sur le projet. Conformément aux règles émises par la présidence de l'université, il souhaite obtenir au maximum **une décharge de 48 heqtd pour chaque année du projet**. Selon le calendrier de l'ANR, le projet débiterait vers la fin de l'année civile.

Après en avoir débattu, le conseil donne, à l'unanimité, un avis favorable pour UN AN (2010/2011) dans la mesure où le projet ANR sera retenu.

Une nouvelle délibération aura lieu pour les années suivantes l'année prochaine.

### 5° Licence européenne

**Invités présents :** Alain BACHELOT, M.-L. CHABANOL, J.-P. CERRI, P. FISCHER, A. YGER.

Charles-Henri Bruneau fait un bilan sur les inscriptions administratives dans les formations de l'université depuis 2005. La chute des effectifs constatée entre 2005 et 2009 (-22% au département licence, -5% à l'UFR de mathématiques informatique) amène à conduire une réflexion sur l'attractivité des formations proposées et à rechercher des filières susceptibles d'attirer les étudiants. Dans cette perspective, l'UFR MI propose pour la prochaine habilitation (2011-2014) une licence européenne qui serait une filière d'excellence, suite logique des sections européennes des lycées, puisqu'elle proposerait aux meilleurs bacheliers des enseignements en langues européennes. Outre la majeure mathématiques ou informatique, elle proposerait également le choix d'une mineure qui lui donnerait une coloration multidisciplinaire.

Patrick Fischer, porteur du projet, présente la licence plus en détails aux conseillers.

Cette licence qui aurait dû commencer en 2011 pourrait ouvrir dès la rentrée 2010 avec, pour cette année le choix possible entre deux mineures : biologie ou économie. Les conseillers discutent sur l'avancement du projet, la faisabilité de l'ouverture dès 2010 et le choix des mineures.

Le projet d'ouvrir la première année de la licence européenne à deux groupes (un groupe mathématiques et un groupe informatique) dès 2010 avec comme choix possible de mineure biologie ou économie est voté à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.



Charles-Henri BRUNEAU  
Directeur de l'UFR